

Un ex-officier de l'armée rwandaise soupçonné de génocide arrêté aux Pays-Bas

AFP, 13 mai 2022

Un ex-officier de l'armée rwandaise soupçonné de génocide, notamment pour son rôle dans le massacre de dizaines de milliers de Tutsi à Mugina en 1994, a été arrêté aux Pays-Bas, où il vivait depuis 1998, a annoncé le parquet néerlandais vendredi.

Les autorités néerlandaises ont « *arrêté un homme rwandais de 65 ans originaire d'Ermelo (est) le mercredi 11 mai 2022* », un « *officier de gendarmerie au Rwanda en 1994* », a annoncé le parquet dans un communiqué, sans plus de détails sur son identité.

Selon les autorités rwandaises, qui ont demandé son arrestation et extradition, le suspect « *a joué un rôle déterminant dans des massacres dans la capitale Kigali et dans la municipalité de Mugina (centre)* », ont ajouté les procureurs.

En avril 1994, des milliers de civils tutsi fuyant la violence des milices militaires et civiles avaient cherché re-

fuge dans la paroisse de Mugina.

Plusieurs massacres y ont eu lieu entre le 21 et le 26 avril 1994. On estime que 30.000 civils ont été tués dans le massacre de cette paroisse, qui est commémoré chaque année, a précisé le parquet.

Les autorités rwandaises accusent le suspect d'avoir dirigé un rassemblement avant les massacres appelant à l'attaque et à la mort de civils tutsi, et d'avoir fourni des armes aux milices qui ont tué des réfugiés tutsi.

Elles affirment également qu'il a participé au meurtre du maire de Mugina avant les massacres, qui avait tenté de protéger les réfugiés tutsi de sa commune.

Selon des témoins oculaires cités par le parquet, le suspect a également fourni du carburant ayant permis d'incendier une maison dans laquelle avaient été conduits quelque 80 civils tutsi qui avaient réussi à fuir le massacre dans la paroisse.

L'homme a obtenu le statut d'asile aux Pays-Bas en 1999 et la nationalité néerlandaise lui avait été accordée en 2002. En raison de soupçons d'implication dans le génocide, les autorités ont en 2013 révoqué sa nationalité néerlandaise, et des poursuites ont été lancées.

Mercredi, la plus haute juridiction administrative néerlandaise a rejeté un recours contre le retrait de sa nationalité néerlandaise, ce qui signifiait qu'il n'y avait plus aucun obstacle à l'arrestation et à une éventuelle extradition de cet homme vers le Rwanda.

L'ex-officier a comparu devant le juge d'instruction vendredi, qui a décidé qu'il resterait derrière les verrous, a indiqué une porte-parole du parquet à l'AFP.

Le Rwanda doit présenter une nouvelle demande officielle d'extradition dans les 20 jours, sur laquelle le juge d'instruction devra statuer.

On estime que 800.000 Tutsi et Hutu modérés ont péri en 100 jours de massacre en 1994 au cours desquels des miliciens hutu ont massacré des Tutsi se cachant dans des églises et des écoles.